

Règles de comportement dans le laboratoire de chimie

Les élèves doivent eux aussi contribuer à assurer la sécurité dans le laboratoire.

Règles générales de comportement

- Il est interdit de manger, de boire et de conserver des denrées alimentaires dans le laboratoire.
- Je ne réalise des expériences que sous la direction de l'enseignante ou l'enseignant et ne mène pas d'expérience de ma propre initiative.
- Au moindre doute, je fais appel à l'enseignante ou l'enseignant.

Tenue.

- Je porte une blouse, des lunettes de laboratoire, des chaussures fermées et plates et mes jambes sont couvertes par un vêtement en coton.
- J'évite de porter mes lentilles de contact.

Préparation

- J'agis de manière à tenir compte des propriétés (dangerosité) des produits chimiques ou des organismes.
- Je ne commence une expérience que lorsque j'ai compris les consignes.
- Je m'attache les cheveux avant de commencer à travailler dans le laboratoire, je mets ma blouse et mes lunettes de laboratoire.

Mesures de protection

- Si je n'ai pas mon matériel de protection : blouse et lunettes de laboratoire, je ne pourrai pas assister au travail pratique.
- J'évite le contact cutané avec les matières expérimentales.
- Je ne respire pas volontairement l'odeur des matières expérimentales, à moins que l'enseignante ou l'enseignant le demande. Je ne goûte à rien.
- Lors des expérimentations, je travaille systématiquement avec une blouse fermée et je porte mes lunettes de laboratoire. Selon les instructions de l'enseignant-e, je pourrais, si nécessaire, porter des gants.
- Je manipule à ma paillasse.
- Je travaille debout sauf si l'enseignante ou l'enseignant autorise l'utilisation d'un tabouret.
- Je n'utilise jamais la même spatule, pipette ou embout de pipette pour prélever deux matières expérimentales différentes.
- Après chaque prélèvement de matière expérimentale, je referme le récipient.
- Je ne tiens pas les éprouvettes ou autres récipients en dirigeant leur ouverture vers d'autres personnes.
- Au moindre incident, je fais appel à l'enseignante ou l'enseignant.

Après les expériences

- Je ne reverse pas de matières expérimentales dans le récipient de stockage.

Gymnase Yverdon

Route du Gymnase 6
1400 Cheseaux-Noréaz

12 juillet 2023

- Je ne déverse jamais quoi que ce soit dans l'évier ou dans un récipient d'élimination sans instructions.
- Je quitte mon lieu de travail en le laissant propre et rangé.
- Je ne touche aucune surface avec des gants sales : visage, poignée de porte, portable...
- Je me lave les mains après avoir terminé les expériences et rangé. Le cas échéant, je les désinfecte aussi.
- Je quitte la blouse avant de quitter le labo et je mets ma blouse dans un sac différent de mon sac de cours.
- Je ne prends pas de matières expérimentales avec moi.

En cas d'urgence

- Je sais où je peux trouver le matériel de premier secours.
- S'il se passe quelque chose avec une ou un camarade de classe, j'en informe immédiatement l'enseignante ou l'enseignant.
- S'il arrive quelque chose à l'enseignante ou l'enseignant, j'alarme un autre adulte : enseignante ou enseignant présent dans les locaux proches, sinon les personnes du secrétariat ou de la direction.